

**COMPTE-RENDU SOMMAIRE
DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
EN DATE DU 29 MARS 2021**

L'AN DEUX MILLE VINGT ET UN, LE LUNDI VINGT-NEUF MARS, A DIX-NEUF HEURES, le CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE FALAISE S'EST RÉUNI, au FORUM, sous la présidence de Monsieur Hervé MAUNOURY, Maire.

Date de la convocation écrite : 23 MARS 2021

Etaient présents :

M. MAUNOURY - MAIRE

M. LE BRET, Mme LE VAGUERÈSE-MARIE, M. GRACIA, Mme PERCHERON, M. DAGORN - Maire-Adjoints

M. LESCAT, Mme LEBLOND, M. LEBAS, Mme LEBAILLY, MM. THOMAS, DROUET, BOULIER, Mmes PETIT, PEUGNET, SOBOL, NÉRÉ-BRARD, CANONNE, MM. RICHARD, SOBECKI, Mmes MARTIN, MARY ROUQUETTE, M. BELLOCHE & Mme NEVEU - Conseillers Municipaux

Etaient absentes avec motif connu et valablement excusées :

Mme ALLENO (qui avait donné pouvoir à M. MAUNOURY)

Mme DUVAL (qui avait donné pouvoir à M. DROUET)

M. SAUVAGE

M. ANDRÉ (qui avait donné pouvoir à Mme MARY ROUQUETTE)

Mme DEWAËLE (qui avait donné pouvoir à Mme MARTIN)

AFFICHÉ le 2 AVRIL 2021

LE CONSEIL MUNICIPAL :

A L'UNANIMITE, SUR 28 VOTANTS :

- **DESIGNE** Monsieur Bastien RICHARD en qualité de secrétaire de séance.
- **ARRETE** les Comptes de Gestion 2020 du budget principal et des budgets annexes établis par Madame le Receveur Municipal.
- **APPROUVE** le Budget Primitif 2021 du budget annexe SPIC Château Guillaume le Conquérant.
- **APPROUVE** le Budget Primitif 2021 du budget annexe SPIC Musée des Automates.
- **APPROUVE** le Budget Primitif 2021 du budget annexe Camping.
- **AUTORISE** la reprise de provisions de 280 000 € décidée par délibération 19-038 du 21 mars 2019 (Médiathèque) et de 25 000 € décidée par délibération 20-093 du 16 novembre 2020 (litige particulier).
- **APPROUVE** la constitution du groupement de commandes avec le Centre Communal d'Action Sociale jusqu'au 31 mars 2026 ;
AUTORISE Monsieur le Maire à signer cette convention.
- **RENOUVELLE**, pour 2021, les montants des prix attribués en 2019 (pas d'édition en 2020) au « Salon de Printemps » organisé par l'association des Artistes Indépendants de Basse Normandie (prix de la Ville et prix du public).
- **APPROUVE** le montant des subventions 2021 versées aux associations et autres organismes sauf en ce qui concerne celles pour lesquelles le vote est différent (voir ci-après) ;
AUTORISE le versement de ces subventions ;
CHARGE Monsieur le Maire de prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la délibération.
- **AUTORISE** la création d'un marché hebdomadaire, Place Reine Mathilde, dans le quartier de Guibray, le mercredi de 8 h 30 à 13 h 00 ;
AUTORISE Monsieur le Maire à définir, par arrêté, les modalités d'organisation du marché et le contenu du règlement intérieur y afférent ainsi qu'à prendre toute mesure utile pour sa mise en place.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer la convention d'adhésion au programme « Petites Villes de Demain ».
- **AUTORISE** Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer la convention d'Opération de Revitalisation du Territoire pour une durée de cinq ans.
- **VALIDE** le projet de relance et de développement du service de navette inter-quartiers ;
AUTORISE Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer une demande de prestation gratuite du CEREMA.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à solliciter les subventions pour la rénovation et l'extension du Cinéma ;
AUTORISE Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer toutes les pièces nécessaires.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à solliciter les subventions pour l'extension et la rénovation de l'école Charlotte Herpin ;
AUTORISE Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer toutes les pièces nécessaires.
- **DECIDE** d'annuler et de remplacer la délibération n° 21-009 du 15 février 2021 concernant le programme de rénovation énergétique des bâtiments et des logements communaux en acceptant les nouveaux échéancier et plan de financement ;
AUTORISE Monsieur le Maire à solliciter les subventions pour la rénovation énergétique des bâtiments et logements communaux ;
AUTORISE Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer toutes les pièces nécessaires.

- **APPROUVE** la cession, à la Communauté de Communes du Pays de Falaise, de la parcelle cadastrée section BM n° 0051 pour l'euro symbolique, dans le cadre de l'implantation de l'activité de la SCI La Gronde sur le Parc d'activités de Guibray ;
PREND ACTE que la Communauté de Communes s'acquittera de tous les frais de notaire liés à cette vente ;
AUTORISE Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer tous documents visant à réaliser cette opération avec la Communauté de Communes.
- **APPROUVE** la cession, à la Fédération Française de Motocyclisme, de la parcelle cadastrée section ZM n° 12, sise lieu-dit « La Maison Blanche » à NECY ;
AUTORISE Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer l'acte de cession du bien immobilier ainsi que tout document se rapportant à ce dossier et à procéder à cette cession par acte notarié ;
CHARGE Monsieur le Maire de la conservation de l'acte notarié de cession.
- **APPROUVE, à huis clos**, l'acquisition d'un bien immobilier à un particulier ;
AUTORISE Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer l'acte d'acquisition du bien immobilier ainsi que tout document se rapportant à ce dossier et à procéder à cette acquisition par acte notarié ;
CHARGE Monsieur le Maire de la conservation de l'acte notarié.

A L'UNANIMITE, SUR 27 VOTANTS (Monsieur le Maire s'étant retiré) :

- **APPROUVE** le Compte Administratif 2020 du budget annexe SPIC Château Guillaume le Conquérant ;
DECIDE d'affecter les résultats 2020 sur l'exercice 2021.
- **APPROUVE** le Compte Administratif 2020 du budget annexe Camping ;
DECIDE de reporter le résultat d'investissement sur l'exercice 2021.
- **APPROUVE** le Compte Administratif 2020 du budget annexe du Restaurant Scolaire.
DEMANDE au Comptable public d'intégrer l'ensemble des résultats 2020 du budget annexe au budget principal 2021 de la Ville.
- **APPROUVE** le Compte Administratif 2020 du budget général de la Ville ;
DECIDE de reporter le déficit d'investissement 2020 sur l'exercice 2021 ;
DECIDE de reporter l'excédent de fonctionnement 2020 sur l'exercice 2021.

PAR 20 VOIX POUR ET 7 ABSTENTIONS (Monsieur le Maire s'étant retiré) :

- **APPROUVE** le Compte Administratif 2020 du budget annexe SPIC Musée des Automates ;
DECIDE d'affecter les résultats 2020 sur l'exercice 2021.

PAR 21 VOIX POUR ET 7 CONTRE :

- **APPROUVE** le Budget Primitif 2021 du budget général de la Ville.
- **FIXE** les taux d'imposition 2021 (Taxe d'Habitation, Foncier bâti, Foncier non bâti).

PAR 21 VOIX POUR ET 7 ABSTENTIONS :

- **APPROUVE** le tableau des subventions sportives pour 2021 sauf en ce qui concerne celles pour lesquelles le vote est différent (voir ci-après) ;
AUTORISE le versement de ces subventions ;
CHARGE Monsieur le Maire de prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la délibération.

PAR 20 VOIX POUR ET 7 ABSTENTIONS (un élu, membre de l'association, ne votant pas) :

- **APPROUVE** le tableau des subventions sportives pour 2021 pour ce qui concerne l'ESF Pétanque ;
AUTORISE le versement de cette subvention ;
CHARGE Monsieur le Maire de prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la délibération générale.

PAR 20 VOIX POUR ET 6 ABSTENTIONS (deux élus, membre de l'association, ne votant pas) :

- **APPROUVE** le tableau des subventions sportives 2021 pour ce qui concerne l'ESF Gymnastique ;
AUTORISE le versement de cette subvention ;
CHARGE Monsieur le Maire de prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la délibération générale.

A L'UNANIMITE, SUR 27 VOTANTS (un élu, membre de l'Institution, ne votant pas) :

- **APPROUVE** le montant de la subvention versée à l'Institution Sainte Trinité pour l'année 2021 ;
AUTORISE le versement de cette subvention ;
CHARGE Monsieur le Maire de prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la délibération.

A L'UNANIMITE, SUR 27 VOTANTS (un élu, membre de l'association, ne votant pas) :

- **APPROUVE** le montant de la subvention versée à l'Accordéon-club Falaisien pour l'année 2021 ;
AUTORISE le versement de cette subvention ;
CHARGE Monsieur le Maire de prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la délibération.

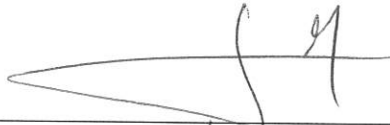
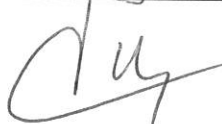
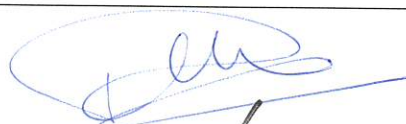
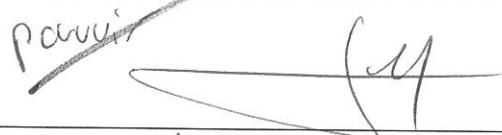
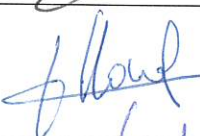
PRISES D'ACTE DU CONSEIL MUNICIPAL :

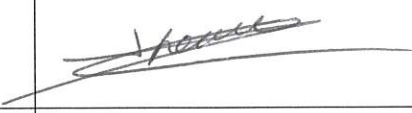
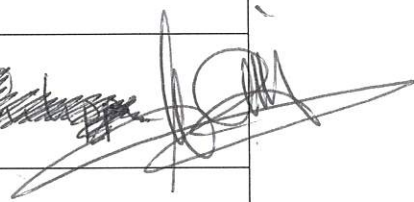
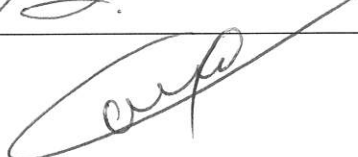
- **PREND ACTE** des Décisions du Maire prises au cours du premier trimestre de l'année 2021, dans le cadre de sa délégation du Conseil Municipal.

L'ordre du jour étant épuisé,

LA SÉANCE EST LEVÉE À 21 H 50

**SIGNATURE DES
MEMBRES PRÉSENTS**

M. Hervé MAUNOURY	
M. Jacques LE BRET	
Mme Cécile LE VAGUERÈSE-MARIE	
M. Fabrice GRACIA	
Mme Gwenaëlle PERCHERON	
M. Grégoire DAGORN	
Mme Delphine ALLENO	
M. Gilles LESCAT	
Mme Thérèse LEBLOND	
M. Jean-Marc LEBAS	
Mme Bénédicte LEBAILLY	
M. Pascal THOMAS	

M. Philippe DROUET	
M. Bruno BOULIER	
Mme Sonia DUVAL	Pouvoir à Philippe DROUET
Mme Sandrine PETIT	
M. Olivier SAUVAGE	
Mme Nathalie PEUGNET	
Mme Marie SOBOL	Pouvoir à Philippe DROUET 
Mme Véronique NÉRÉ-BRARD	
Mme Magali CANONNE	
M. Bastien RICHARD	
M. Loïc SOBECKI	
M. Jean-Luc ANDRÉ	A donné pouvoir à V. MARY ROUQUETTE
Mme Béatrice MARTIN	
Mme Valérie MARY ROUQUETTE	

Mme Clara DEWAËLE	A donné pouvoir à B. MARTIN 
M. Didier BELLOCHE	
Mme Chantal NEVEU	

